## ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'EMBARQUEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 18 mars 2020 restreignant de la circulation interîles des passagers aériens en Polynésie française pour faire face à la pandémie du COVID-19 :

Mme/M.  Né(e) le :  Demeurant :  certifie sur l'honneur que mon voyage est lié au motif suivant (cocher la case) auto l'article 1 <sup>er</sup> de l'arrêté du 18 mars 2020 restreignant de la circulation inter-îles des p aériens en Polynésie française pour faire face à la pandémie du COVID-19 :	
Demeurant :  certifie sur l'honneur que mon voyage est lié au motif suivant (cocher la case) auto l'article 1 <sup>er</sup> de l'arrêté du 18 mars 2020 restreignant de la circulation inter-îles des p aériens en Polynésie française pour faire face à la pandémie du COVID-19 :	
certifie sur l'honneur que mon voyage est lié au motif suivant (cocher la case) auto l'article 1 <sup>er</sup> de l'arrêté du 18 mars 2020 restreignant de la circulation inter-îles des p aériens en Polynésie française pour faire face à la pandémie du COVID-19 :	
certifie sur l'honneur que mon voyage est lié au motif suivant (cocher la case) auto l'article 1 <sup>er</sup> de l'arrêté du 18 mars 2020 restreignant de la circulation inter-îles des p aériens en Polynésie française pour faire face à la pandémie du COVID-19 :	
l'article 1 <sup>er</sup> de l'arrêté du 18 mars 2020 restreignant de la circulation inter-îles des p aériens en Polynésie française pour faire face à la pandémie du COVID-19 :	
l'article 1 <sup>er</sup> de l'arrêté du 18 mars 2020 restreignant de la circulation inter-îles des p aériens en Polynésie française pour faire face à la pandémie du COVID-19 :	
déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité profession lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organis forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements profession pouvant être différés ;	assagers ionnelle, ées sous
☐ déplacements pour motif de santé ;	
déplacements pour motif familial impérieux, notamment pour l'assistant personnes vulnérables ou la garde d'enfants.	ice aux
Fait à, le, le	/2020 gnature)